

# FLASH ACTU SNICA FO

Bien que cette disposition soit contraire à la sécurité en examen, et à la qualité de l'accueil et de l'évaluation des candidats, le directeur de cabinet du Ministre a annoncé, dans son courrier du 16 juin dernier, l'ajout d'une 13<sup>ème</sup> unité en B, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

**Et voilà que la DSCR-ERPC, toujours zélée lorsqu'il s'agit de dégrader les conditions de travail des agents, a décidé unilatéralement d'avancer la date au 1<sup>er</sup> Août [[lien vers l'arrêté](#)].**

Pour permettre la mise en œuvre de cette mesure, il fallait réduire le temps alloué à chaque unité afin de pouvoir en « caser » une treizième : l'arrêté du 2 juillet 2014 prévoit donc le passage de l'unité B, de 35 à 32 minutes.

## Comment ce tour de passe-passe avec la directive européenne de décembre 2006 est-il possible ?

Dès le départ, leur idée était de « gagner » du temps sur les manœuvres (preuve, s'il en fallait, qu'il n'y a absolument aucune marge sur le reste !) mais sans en supprimer car la directive en impose bel et bien deux à chaque examen. En conséquence, la DSCR-ERPC a décidé de considérer qu'un arrêt de précision en marche avant durant la phase de circulation constituait une manœuvre et pouvait remplacer la manœuvre autonome, ce qui lui permettra d'économiser trois minutes de temps à chaque examen !

**Il y a donc bien toujours deux manœuvres : celle que l'on fait et celle que l'on ne fait pas !**

Bien-sûr le ministère n'est pas sans savoir que les 35 minutes ne permettaient déjà pas le respect des 25 minutes de conduite effective et des 7h42 de temps de travail des IPCSR, et pour cause : suite au chronométrage de notre journée de travail, exigé par le SNICA-FO, elle compense partiellement le dépassement de notre temps de travail (même si cela est loin d'être satisfaisant : [\* après identification- [cliquer ici pour lire l'article sur notre site internet](#)].

Mais pour la DSCR-ERPC, là n'est pas le souci : lorsqu'on veut augmenter la productivité, on ne s'embarrasse pas de « menues » contradictions !

Comme on ne s'embarrasse pas non plus avec les « formalités » du dialogue social... puisqu'aucun texte n'a été examiné en CCER seule instance dédiée aux IPCSR et DPCSR. Nous avons donc saisi le délégué interministériel sur ce sujet [[retrouver ici le courrier](#)] et demandé un CCER.

**Dans nombre de départements, les IPCSR particulièrement malmenés par leur administration, entrent progressivement en résistance. Le SNICA-FO continuera à les soutenir et à combattre ces projets nocifs pour le service public, pour les usagers et pour les agents !**

Paris, le 9 juillet 2014